

Vendeur	FACTURE	Client
Nom : Descargues Damien	N° Date : 16/03/25	Nom : GAEC du Champ de Monsieur
Adresse : Le Bos 46210 St Cigues		Adresse : 46120 Anglars
N° TVA : FR		N° TVA : FR
Intracommunautaire		Intracommunautaire

☐ Vente / livraison intra communautaires (si oui, exonération TVA art 262 ter I du CGI)
 ☐ Vente à l'export (si oui, exonération TVA art.262 -1 du CGI)

☐ Autoliquidation

Vente d'Animaux Destination :

☒ Elevage
 ☐ Abattage
 ☐ Reproduction

Désignation des produits	Marque ou N° d'identification	Poids	Quantité	Prix Unitaire H.T.	Prix Total H.T.
1 vache FR 4644 24 9356			1	1400	1400

Paiement :
☐ au comptant ou à réception de la facture
☐ paiement différé le : -----(date)
☐ escompte

Adhérent à un Centre de Gestion Agréé

Le vendeur accepte le règlement des sommes dues par chèque libellé à son nom en sa qualité de membre d'un Centre de Gestion Agréé par l'Administration Fiscale

Total H.T. (avant RRR)	1400
Rabais / Remise / Ristourne	
Total H.T.	1400
T.V.A. / 55 %	77
Prix T.T.C.	1477
Escompte / _____%	
TOTAL A PAYER	1477

Conditions de Vente

Conformément à l'article L 441-6 du Code du Commerce tout retard de paiement obligera l'acheteur au paiement d'un intérêt égal à 1,5 fois le taux d'intérêt légal.
 Pour tout paiement après la date d'échéance, une indemnité forfaitaire de 40 € sera appliquée afin de couvrir les frais de recouvrement.

Le transfert de propriété des biens vendus est subordonné au paiement intégral du prix.
 Pour les ventes d'animaux, les seules garanties sont celles prévues par les articles L 213-1 et suivants du Code rural